
ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{er} juin 2017

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION : Commune de **TOTES** (Département de Seine-Maritime, communauté de communes Terroir de Caux)

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 juin 2017 demandant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat du bien dans le délai de cinq ans.

SITUATION DU BIEN : Parcelles cadastrées section AE numéros 72, 73, 74,75 et 497 pour une contenance de 3 539 m²

POS/PLU : PLU Zone UE

PROJET : Projet global en collaboration avec la SEMAD, prévoyant la création d'un centre médical, des commerces de proximité, un centre administratif avec bibliothèque, ainsi qu'une zone d'habitation locative et des parcelles en accession à la propriété.

COMITÉ D'ENGAGEMENT : **07 Septembre 2017 - Avis favorable.**

PROPRIÉTAIRE : **Société RJP Immobilier**

ÉVALUATION DOMANIALE : 23 Aout 2017 – 100.000€

IMPUTATION : **Compte n° 960 537 – TOTES "Logement et voiries"**
Enveloppe projet : 105.000 €

ROUEN le 29 Septembre 2017

Pour le Président du Conseil
d'Administration de l'EPF Normandie, absent
Le 1^{er} Vice-Président du Conseil d'Administration
de l'EPF Normandie

Luc LEMONNIER



Pour la Préfète et par délégation
Le secrétaire général
pour les affaires régionales
de la région Normandie

Nicolas HESSE

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL

